

Avis de recrutement sans concours de magasinier

La Bibliothèque nationale de France organise un recrutement sans concours de 17 postes de magasiniers des bibliothèques

Ce recrutement sans concours est ouvert dans les conditions suivantes :

Conditions générales :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Être en position régulière au regard des obligations du service national de son pays.

Conditions particulières :

Ce recrutement est ouvert sans condition de diplôme aux candidats ayant 18 ans révolus à la date de l'entretien prévu à compter du 18 septembre 2023.

Si vous êtes français, vous devez justifier de votre recensement militaire et de votre participation à la journée défense et citoyenneté (ex-JAPD). Si vous êtes citoyen d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen (EEE), de la principauté d'Andorre, de la principauté de Monaco et de la Suisse, vous devez être en situation régulière au regard des obligations de votre pays d'origine.

L'inscription s'effectuera de préférence en ligne sur le site www.bnf.fr ou par défaut par courrier à

Bibliothèque nationale de France
DdRH - Service Recrutement, mobilité et innovation sociale
(Recrutement sans concours)
Quai François-Mauriac
75706 Paris Cedex 13

entre le 15 mai et le 4 juin 2023 minuit (cachet de la poste faisant foi). Après cette date, aucune candidature ne sera acceptée. Toute candidature incomplète sera déclarée irrecevable.

Lors de votre inscription, il vous sera demandé de joindre :

- un *curriculum vitae*, comprenant obligatoirement les éléments suivants :
 - ✓ adresse électronique
 - ✓ formations suivies et emplois occupés
- une lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée
- un document officiel avec photographie justifiant l'appartenance à la nationalité française ou à l'un des États-membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité) ou tout autre document prouvant l'existence d'une procédure en cours d'acquisition de la nationalité française ou de l'un des États-membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (condition à remplir au plus tard à la date du début des entretiens, soit le 18 septembre 2023).

Personnes reconnues en tant que travailleur handicapé :

Les candidats reconnus en tant que travailleur handicapé peuvent solliciter des aménagements d'épreuve, qui ne peuvent être accordés que sur avis d'un médecin agréé. Pour soutenir leur demande, ils doivent envoyer les documents suivants, par courrier, à l'adresse sus-mentionnée, au plus tard **le 4 juin 2023** cachet de la poste faisant foi :

- Une demande d'aménagement d'épreuve ;
- Une attestation reconnaissant la qualité de travailleur handicapé délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) en cours de validité ;
- Un certificat médical de moins de 6 mois spécifique à ce recrutement sans concours. Ce certificat, établi par un médecin agréé, doit préciser le besoin. La liste des médecins agréés du département de résidence peut être obtenue auprès de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la préfecture du lieu de résidence administrative ou personnelle.

Procédure de recrutement :

1^{ère} phase :

Les dossiers complets de candidature de chaque candidat seront examinés par une sous-commission de sélection composée d'au moins deux membres à partir du **5 juin 2023**. La commission produira la liste des candidats retenus dès **le 5 juillet 2023**. Les convocations pour un entretien seront envoyées par courriel à partir du **10 juillet 2023**.

2^{ème} phase :

Les candidats qui auront été retenus seront auditionnés du **18 au 29 septembre 2023** par la commission réunie en sous-commissions, pour un entretien de **20 minutes dont cinq minutes au plus de présentation du candidat** sur son parcours et ses motivations. Sur le temps restant, les membres de la commission poseront des questions pour apprécier les compétences du candidat, sa capacité à se situer dans un environnement professionnel et à s'adapter aux missions qui peuvent être confiées aux magasiniers.

Les entretiens auront lieu à la Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, à Paris.

Les candidats doivent assumer la prise en charge des éventuels frais occasionnés par le déplacement pour se rendre à Paris.

A l'issue des entretiens, la commission de sélection, arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. En cas de renoncement d'un candidat, il est fait appel au premier candidat suivant sur la liste. Si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre des postes ouverts au recrutement deviennent vacants, l'administration peut faire appel aux candidats figurant sur la liste d'aptitude, dans l'ordre de celle-ci. La prise de fonctions des candidats est prévue au **31 décembre 2023 au plus tard**.

Résultats :

Les résultats seront publiés sur internet le **2 octobre 2023**, à l'adresse suivante : <http://www.bnf.fr>
Toutes correspondances avec les candidats (accusé réception du dossier d'inscription / convocation au concours / résultat du concours) seront envoyées par mail (à l'adresse mail indiquée dans le curriculum vitae).